Sourate N° 83 : Al-Muṭaffifîn - Les Fraudeurs

(mecquoise, nombre de versets : 36, ordre chronologique : 86)

سُورَةُ الْمُطَفِّفِينَ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

﴿ وَيْلٌ لِّلْمُطَفِّفِينَ ﴿١﴾ الَّذِينَ إِذَا اكْتَالُوا عَلَى النَّاسِ يَسْتَوْفُونَ ﴿٢﴾ وَإِذَا كَالُوهُمْ أَو وَّزَنُوهُمْ يُخْسِرُونَ ﴿٣﴾ أَلَا يَظُنُّ أُولَٰئِكَ أَنَّهُم مَّبْعُوثُونَ ﴿٤﴾ لِيَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿٥﴾ يَوْمَ يَقُومُ النَّاسُ لِرَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿٦﴾ ﴾

Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

﴿ (1). Malheur aux fraudeurs (2). qui, lorsqu'ils font mesurer pour eux-mêmes exigent la pleine mesure, (3). et qui lorsqu'eux-mêmes mesurent ou pèsent pour les autres, [leur] causent perte ! (4). Ceux-là ne pensent-ils pas qu'ils seront ressuscités, (5). en un jour terrible, (6). le jour où les gens se tiendront debout devant le Seigneur de l'univers ? ﴾

Sévère interdiction de la fraude dans le poids et la mesure (V1-3)

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte que lorsque le Prophète ﷺ arriva à Médine, les habitants de cette ville étaient alors les pires fraudeurs lorsqu'ils pesaient les denrées. Allah révéla alors cette sourate, après quoi les Médinois se mirent à mesurer et peser en toute équité.[1300]

Ainsi, les fraudeurs augmentent le poids ou la mesure lorsqu'ils vendent et en réclament le prix, tandis qu'ils diminuent le poids et la mesure lorsqu'ils doivent quelque chose.

Allah leur promet la perdition : **﴿ Malheur aux fraudeurs qui, lorsqu'ils font mesurer pour eux-mêmes exigent la pleine mesure, et qui lorsqu'eux-mêmes mesurent ou pèsent pour les autres, [leur] causent perte ! ﴾**

Allah ordonne également aux hommes de donner pleine mesure et bon poids dans le verset suivant :

[1300] An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/508), Ibn Mâjah (2/748).

﴿ وَأَوْفُوا الْكَيْلَ إِذَا كِلْتُمْ وَزِنُوا بِالْقِسْطَاسِ الْمُسْتَقِيمِ ذَٰلِكَ خَيْرٌ وَأَحْسَنُ تَأْوِيلًا ﴿٣٥﴾ ﴾

« Et donnez la pleine mesure quand vous mesurez, et pesez avec une balance exacte. C'est mieux [pour vous] et le résultat en sera meilleur. » [1301]

Notons que le peuple de Shu'ayb fut anéanti en raison de la fraude quant au poids et à la mesure.

La comparution devant le Seigneur (V4-6)

Le Très-Haut menace les fraudeurs en leur rappelant qu'ils auront à comparaître devant leur Seigneur : **« Ceux-là ne pensent-ils pas qu'ils seront ressuscités, en un jour terrible, le jour où les gens se tiendront debout devant le Seigneur de l'univers ? »** N'ont-ils pas peur d'être ressuscités et de comparaître debout devant leur Seigneur, Lui qui connaît leurs pensées et secrets les plus intimes, en un jour effroyable ?

Les hommes se tiendront debout, nus et incirconcis et la situation sera critique pour les mécréants qui seront assommés par les ordres d'Allah qui les rendra impuissants.

'Umar ﷺ rapporte cette parole du Messager d'Allah ﷺ : **« Le jour où les gens se tiendront debout devant le Seigneur des mondes, certains seront submergés par leur sueur jusqu'au niveau du milieu des oreilles ! »**[1302]

Al-Miqdâd Ibn Al-Aswad Al-Kindî ﷺ rapporte avoir entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : **« Au Jour de la Résurrection, le Soleil sera si près des hommes qu'il ne sera qu'à un ou deux milles d'eux. Le Soleil les fera suer si bien qu'ils baigneront dans leur sueur selon leurs œuvres ; certains au niveau des chevilles, d'autres des genoux, d'autres encore de la taille et d'autres jusqu'à la bouche. »**[1303]

Ibn Mas'ûd ﷺ indique que les gens se tiendront ainsi debout durant quarante ans, tandis qu'Ibn 'Umar affirme que cela durera cent ans.[1304]

On rapporte également que le Messager d'Allah ﷺ avait l'habitude de chercher refuge auprès d'Allah contre les affres du jour où les gens se tiendront debout devant leur Seigneur.[1305]

[1301] S17 V35. Voir aussi S6 V152 et S55 V9.

[1302] *Fatḥ Al-Bârî* (8/565), Muslim (4/2195, 2196).

[1303] Aḥmad (6/3), Muslim (2864), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (7/89).

[1304] Aṭ-Ṭabarî (24/280).

﴿ كَلَّآ إِنَّ كِتَٰبَ ٱلْفُجَّارِ لَفِى سِجِّينٍ ﴿٧﴾ وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا سِجِّينٌ ﴿٨﴾ كِتَٰبٌ مَّرْقُومٌ ﴿٩﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ
لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿١٠﴾ ٱلَّذِينَ يُكَذِّبُونَ بِيَوْمِ ٱلدِّينِ ﴿١١﴾ وَمَا يُكَذِّبُ بِهِۦٓ إِلَّا كُلُّ مُعْتَدٍ أَثِيمٍ ﴿١٢﴾ إِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِ
ءَايَٰتُنَا قَالَ أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٣﴾ كَلَّا بَلْ رَانَ عَلَىٰ قُلُوبِهِم مَّا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿١٤﴾ كَلَّآ إِنَّهُمْ عَن رَّبِّهِمْ يَوْمَئِذٍ
لَّمَحْجُوبُونَ ﴿١٥﴾ ثُمَّ إِنَّهُمْ لَصَالُوا۟ ٱلْجَحِيمِ ﴿١٦﴾ ثُمَّ يُقَالُ هَٰذَا ٱلَّذِى كُنتُم بِهِۦ تُكَذِّبُونَ ﴿١٧﴾ ﴾

﴿ (7). Non ! Mais en vérité le Livre des libertins sera dans le Sijjîn, (8). et qui te dira ce qu'est le Sijjîn ? (9). Un Livre déjà cacheté. (10). Malheur, ce jour-là, aux négateurs, (11). qui traitent de mensonge le Jour de la Rétribution ! (12). Or, ne le dément que tout transgresseur, pécheur (13). qui, lorsque Nos versets lui sont récités, dit : « [Ce sont] des contes d'anciens ! » (14). Pas du tout, mais ce qu'ils ont accompli couvre leurs cœurs ! (15). Qu'ils prennent garde ! En vérité, ce jour-là, un voile les empêchera de voir leur Seigneur, (16). ensuite, ils brûleront, certes, dans la Fournaise. (17). Il leur sera alors dit : « Voilà ce que vous traitiez de mensonge ! » ﴾

Le sort des pervers (V7-17)

﴿ Non ! Mais en vérité le Livre des libertins sera dans le Sijjîn. ﴾ Le Sijjîn est un terme dérivé du mot « sijn » qui signifie « prison », il s'agit d'un endroit où seront confinés les négateurs et où ils subiront divers châtiments. Pour insister sur le caractère effroyable du lieu, Allah ajoute : ﴿ **et qui te dira ce qu'est le Sijjîn ?** ﴾ Certains ont affirmé que le Sijjîn se trouve sous la septième terre. Al-Barâ' Ibn 'Âzib ﷺ rapporte en effet cette parole : « **Allah, élevé et exalté, a dit au sujet de l'âme du mécréant : "Inscrivez son Livre dans le Sijjîn !" Et le Sijjîn se trouve sous la septième terre.** »[1306]

D'autres ont dit qu'il s'agissait d'un puits de l'Enfer.

Et les mauvais sont destinés au plus bas niveau, comme Allah le dit dans cet autre verset :

﴿ ثُمَّ رَدَدْنَٰهُ أَسْفَلَ سَٰفِلِينَ ﴿٥﴾ إِلَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ فَلَهُمْ أَجْرٌ غَيْرُ مَمْنُونٍ ﴿٦﴾ ﴾

﴿ **Ensuite, Nous l'avons ramené au niveau le plus bas, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres ; ceux-là auront une récompense jamais interrompue .** ﴾[1307]

[1305] At-Tabarî (24/281), voir aussi Abû Dâwud (1/486), An-Nasâ'î (3/299) et Ibn Mâjah (1/431).

[1306] At-Tabarânî (238), Al-Hâkim (1/37).

[1307] S95 V5-6.

Ainsi, il se retrouvera à l'étroit en même temps que dans un bas niveau, comme Allah le dit ailleurs :

﴿ وَإِذَآ أُلْقُوا۟ مِنْهَا مَكَانًا ضَيِّقًا مُّقَرَّنِينَ دَعَوْا۟ هُنَالِكَ ثُبُورًا ﴿١٣﴾ ﴾

« Et quand on les y aura jetés, dans un étroit réduit, les mains liées derrière le cou, ils souhaiteront alors leur destruction complète. » [1308]

« Un Livre déjà cacheté. » Il ne faut pas comprendre ce verset comme la définition du mot qui le précède, à savoir Sijjîn. C'est plutôt leur destin, consistant à être jetés au Sijjîn, qui a été inscrit dans un Livre déjà cacheté, c'est-à-dire qui ne peut être ni modifié ni effacé.

« Malheur, ce jour-là, aux négateurs », au Jour de la Résurrection lorsqu'ils auront à subir ce sort, malheur à ceux **« qui traitent de mensonge le Jour de la Rétribution »**, le renient et n'y prêtent pas foi. Nous avons déjà vu que « malheur » signifie perte et destruction.

« Or, ne le dément que tout transgresseur » dans ses actes, en commettant ce qui est interdit et en dépassant les limites dans ce qui est permis, **« pécheur »** dans ses paroles, en mentant, en rompant son engagement et en se montrant malhonnête.

« Lorsque Nos versets lui sont récités », il **« dit : « [Ce sont] des contes d'anciens ! » »** Lorsque le Messager d'Allah ﷺ récite les versets du Coran, il les renie, les traitant de mensonges, affirmant qu'il s'agit d'un recueil de contes anciens :

﴿ وَقَالُوٓا۟ أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ٱكْتَتَبَهَا فَهِىَ تُمْلَىٰ عَلَيْهِ بُكْرَةً وَأَصِيلًا ﴿٥﴾ ﴾

« Et ils disent : « Ce sont des contes d'anciens qu'il se fait écrire ! On les lui dicte matin et soir ! » » [1309]

Allah leur répond : **« Pas du tout »**, ce Coran est au contraire la parole d'Allah révélée au Messager, **« mais ce qu'ils ont accompli couvre leurs cœurs ! »**. Leurs péchés ont noirci leurs cœurs et les ont empêchés de croire. En effet, ce que l'on appelle le « rayn » couvre le cœur des mécréants. Le « ghaym » couvre quant à lui le cœur des pieux et le « ghayn » celui des rapprochés d'Allah.

[1308] S25 V13.

[1309] S25 V5. Voir aussi S16 V24.

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ dit : « **Lorsque le serviteur commet un péché, une tache noire apparaît sur son cœur ; s'il s'en repent, son cœur en est nettoyé, mais s'il persiste, la tache devient plus grande. Tel est le sens de la parole d'Allah : ﴿ Pas du tout, mais ce qu'ils ont accompli couvre leurs cœurs ! ﴾** »[1310]

﴿ **Qu'ils prennent garde ! En vérité, ce jour-là, un voile les empêchera de voir leur Seigneur** ﴾, ils seront privés de la contemplation du Seigneur. Ash-Shâfi'î affirme que ce verset confirme le fait que les croyants pourront voir Allah.

﴿ **Ensuite, ils brûleront certes, dans la Fournaise** ﴾, pire encore, ils seront jetés au Feu, où ils subiront le châtiment. ﴿ **Il leur sera alors dit : « Voilà ce que vous traitiez de mensonge ! »** ﴾ Ces propos leur seront adressés à titre de blâme et de reproche.

﴿ كَلَّآ إِنَّ كِتَٰبَ ٱلْأَبْرَارِ لَفِى عِلِّيِّينَ ﴿١٨﴾ وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا عِلِّيُّونَ ﴿١٩﴾ كِتَٰبٌ مَّرْقُومٌ ﴿٢٠﴾ يَشْهَدُهُ
ٱلْمُقَرَّبُونَ ﴿٢١﴾ إِنَّ ٱلْأَبْرَارَ لَفِى نَعِيمٍ ﴿٢٢﴾ عَلَى ٱلْأَرَآئِكِ يَنظُرُونَ ﴿٢٣﴾ تَعْرِفُ فِى وُجُوهِهِمْ نَضْرَةَ ٱلنَّعِيمِ
﴿٢٤﴾ يُسْقَوْنَ مِن رَّحِيقٍ مَّخْتُومٍ ﴿٢٥﴾ خِتَٰمُهُۥ مِسْكٌ ۚ وَفِى ذَٰلِكَ فَلْيَتَنَافَسِ ٱلْمُتَنَٰفِسُونَ ﴿٢٦﴾
وَمِزَاجُهُۥ مِن تَسْنِيمٍ ﴿٢٧﴾ عَيْنًا يَشْرَبُ بِهَا ٱلْمُقَرَّبُونَ ﴿٢٨﴾ ﴾

﴿ (18). Qu'ils prennent garde ! Le Livre des bons sera dans le 'Illiyyûn, (19). et qui te dira ce qu'est le 'Illiyyûn ? (20). Un Livre cacheté ! (21). Les rapprochés en seront témoins ! (22). Les bons seront dans [un jardin] de délice, (23). sur les divans, ils regardent. (24). Tu reconnaîtras sur leurs visages l'éclat de la félicité. (25). Leur boisson sera un nectar pur et cacheté, (26). laissant un arrière-goût de musc. Que ceux qui la convoitent entrent donc en compétition [pour elle] ! (27). Il est mélangé à la boisson de Tasnîm, (28). source à laquelle se désaltéreront les rapprochés [d'Allah]. ﴾

Le sort des pieux (V18-28)

﴿ **Qu'ils prennent garde ! Le Livre des bons** ﴾, au contraire de celui des mauvais, ﴿ **sera dans le 'Illiyyûn** ﴾, qui est l'opposé du Sijjîn, ﴿ **et qui te dira ce qu'est le 'Illiyyûn ?** ﴾

De nombreux exégètes affirment qu'il s'agit du septième ciel.

[1310] At-Tabarî (24/287), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (9/253), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/509), Ibn Mâjah (2/1418).

On rapporte qu'Ibn 'Abbâs ﷺ interrogea Ka'b au sujet du Sijjîn. Celui-ci répondit : « Il s'agit de la septième terre, où se trouveront les âmes des mécréants. » Puis, il l'interrogea au sujet du 'Illiyyûn et il répondit : « Il s'agit du septième ciel, où se trouveront les âmes des croyants. »[1311]

Ibn 'Abbâs ﷺ dit par ailleurs que ce verset : ﴿ **Qu'ils prennent garde ! Le Livre des bons sera dans le 'Illiyyûn** ﴾, fait allusion au Paradis. D'autres disent que le 'Illiyyûn se trouve près du Lotus de la Limite. Il semble d'ailleurs que le terme 'illiyyûn soit dérivé du mot arabe signifiant « hauteur ».

Le Très-Haut met ensuite l'accent sur le fait que ce sort est déjà inscrit : ﴿ **et qui te dira ce qu'est le 'Illiyyûn ? Un Livre cacheté ! Les rapprochés** ﴾, c'est-à-dire : les anges rapprochés[1312], ﴿ **en seront témoins !** ﴾

﴿ **Les bons seront dans [un jardin] de délice** ﴾, ils jouiront tous des délices du Paradis, ﴿ **sur les divans, ils regardent.** ﴾ Deux interprétations ont été données à ce verset. Ainsi, il peut signifier qu'ils regardent le royaume et les bienfaits qu'Allah leur a octroyés, ou bien, ils contemplent le Très-Haut, privilège dont seront privés les mauvais, comme nous l'avons mentionné dans les versets précédents.

﴿ **Tu reconnaîtras sur leurs visages l'éclat de la félicité** ﴾, le bonheur et la joie transparaîtront sur leurs visages.

﴿ **Leur boisson sera un nectar pur et cacheté** ﴾, le vin du Paradis. Ibn Mas'ûd, Ibn 'Abbâs, Mujâhid, Al-Ḥasan, Qatâda et Ibn Zayd indiquent en effet que « ar-raḥîq » (الرَّحِيق) est un des noms du vin.[1313]

Il s'agit d'un nectar ﴿ **laissant un arrière-goût de musc** ﴾, il sera mélangé à du musc, comme l'explique Ibn Mas'ûd. Ibn 'Abbâs ﷺ affirme que la fabrication de ce nectar sera parachevée par l'ajout du musc, qui en sera la dernière étape (« khitâmuhu » est de la même famille que le terme « khutima » qui signifie être achevé).[1314]

﴿ **Que ceux qui la convoitent entrent donc en compétition [pour elle] !** ﴾ Que les gens œuvrent donc et rivalisent pour obtenir tous ces bienfaits ! Ce verset est semblable au suivant :

[1311] Aṭ-Ṭabarî (24/290, 291).
[1312] Aṭ-Ṭabarî (24/294).
[1313] Aṭ-Ṭabarî (24/296).
[1314] Qatâda et Aḍ-Ḍaḥḥâk sont du même avis. Aṭ-Ṭabarî (24/297, 298).

﴿ لِمِثْلِ هَٰذَا فَلْيَعْمَلِ الْعَامِلُونَ ﴿٦١﴾ ﴾

« C'est pour une chose pareille que doivent œuvrer ceux qui œuvrent. » [1315]

« Il est mélangé à la boisson de Tasnîm », la meilleure et la plus pure du Paradis, selon Abû Sâlih et Ad-Dahhâk [1316], **« source à laquelle se désaltéreront les rapprochés [d'Allah] »**, qui, eux, la boiront pure, non mélangée, contrairement aux gens de la droite qui la boiront coupée avec le nectar. Telle en est l'explication d'Ibn 'Abbâs, d'Ibn Mas'ûd, Masrûq, Qatâda et d'autres.[1317]

﴿ إِنَّ الَّذِينَ أَجْرَمُوا كَانُوا مِنَ الَّذِينَ آمَنُوا يَضْحَكُونَ ﴿٢٩﴾ وَإِذَا مَرُّوا بِهِمْ يَتَغَامَزُونَ ﴿٣٠﴾ وَإِذَا انْقَلَبُوا إِلَىٰ أَهْلِهِمُ انْقَلَبُوا فَكِهِينَ ﴿٣١﴾ وَإِذَا رَأَوْهُمْ قَالُوا إِنَّ هَٰؤُلَاءِ لَضَالُّونَ ﴿٣٢﴾ وَمَا أُرْسِلُوا عَلَيْهِمْ حَافِظِينَ ﴿٣٣﴾ فَالْيَوْمَ الَّذِينَ آمَنُوا مِنَ الْكُفَّارِ يَضْحَكُونَ ﴿٣٤﴾ عَلَى الْأَرَائِكِ يَنْظُرُونَ ﴿٣٥﴾ هَلْ ثُوِّبَ الْكُفَّارُ مَا كَانُوا يَفْعَلُونَ ﴿٣٦﴾ ﴾

« (29). Les criminels riaient de ceux qui croyaient, (30). et, passant près d'eux, ils se faisaient des œillades. (31). Et lorsqu'ils retournaient dans leurs familles, ils y retournaient en plaisantant, (32). et les voyant, ils disaient : « Ce sont vraiment ceux-là les égarés ! » (33). Or, ils n'ont pas été envoyés pour être leurs gardiens ! (34). Aujourd'hui, donc, ce sont ceux qui ont cru qui rient des infidèles, (35). sur les divans ils regarderont (36). si les infidèles ont été rétribués pour leurs actes. »

Les mécréants se moquent des croyants (V29-36)

Le Très-Haut nous informe que, dans ce bas-monde, les mécréants se moquaient des croyants et les méprisaient : **« Les criminels riaient de ceux qui croyaient, et, passant près d'eux, ils se faisaient des œillades. Et lorsqu'ils retournaient dans leurs familles, ils y retournaient en plaisantant »**, heureux de trouver tout ce qu'ils désiraient. Malgré cela, ils ne se montraient pas reconnaissants envers Allah et, bien pire, ils se raillaient des croyants, **« et les voyant, ils disaient : « Ce sont vraiment ceux-là les égarés ! » »**, car ils ne partageaient pas leurs croyances.

[1315] S37 V61.

[1316] At-Tabarî (24/301).

[1317] At-Tabarî (24/300, 301).

﴿ **Or, ils n'ont pas été envoyés pour être leurs gardiens !** ﴾ Nul ne les a chargés de surveiller les croyants et ils ne sont pas responsables d'eux.

Allah dit ailleurs :

﴿ قَالَ اخْسَئُوا فِيهَا وَلَا تُكَلِّمُونِ ﴿١٠٨﴾ إِنَّهُ كَانَ فَرِيقٌ مِّنْ عِبَادِي يَقُولُونَ رَبَّنَا آمَنَّا فَاغْفِرْ لَنَا وَارْحَمْنَا وَأَنتَ خَيْرُ الرَّاحِمِينَ ﴿١٠٩﴾ فَاتَّخَذْتُمُوهُمْ سِخْرِيًّا حَتَّىٰ أَنسَوْكُمْ ذِكْرِي وَكُنتُم مِّنْهُمْ تَضْحَكُونَ ﴿١١٠﴾ إِنِّي جَزَيْتُهُمُ الْيَوْمَ بِمَا صَبَرُوا أَنَّهُمْ هُمُ الْفَائِزُونَ ﴿١١١﴾ ﴾

﴿ **Il dit : « Soyez-y refoulés et ne Me parlez plus ! » Il y eut un groupe de Mes serviteurs qui dirent : « Seigneur, nous croyons, pardonne-nous donc et fais-nous miséricorde, car Tu es le meilleur des miséricordieux ! » Mais vous les avez pris en raillerie jusqu'à oublier de M'invoquer, et vous vous riiez d'eux. Vraiment, Je les ai récompensés aujourd'hui pour ce qu'ils ont enduré et ce sont eux les victorieux.** ﴾ [1318]

﴿ **Aujourd'hui** ﴾, c'est-à-dire : le Jour de la Résurrection, ﴿ **donc, ce sont ceux qui ont cru qui rient des infidèles** ﴾, pour rétribution de leurs moqueries sur Terre, ﴿ **sur les divans ils regarderont si les infidèles** ﴾, qui jadis les traitaient d'égarés, ﴿ **ont été rétribués pour leurs actes** ﴾, pour leurs moqueries à leur égard. La réponse est implicite : oui, ils seront justement punis pour leurs actes.

Ainsi s'achève l'exégèse de la sourate Al-Muṭaffifîn, louange à Allah !

[1318] S23 V108-111.